



## Garde exclusive

-----  
Par sab ryna

Bonjour

j'ai la garde exclusive de mes enfants

je dois me rendre en voyage à l'étranger durant une semaine, sans mes enfants.

Quelles démarches dois je faire afin de ne pas être en inégalité vis à vis de la garde.

vous remerciant

cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pendant votre absence, les enfants doivent être confiés à une personne de confiance ayant votre délégation pour prendre les décisions d'urgence si besoin et savoir contacter l'autre parent si nécessaire.